



Les écrits professionnels

Les écrits professionnels

Les écrits professionnels désignent tous les documents écrits, messages, rapports, courriels et autres formes de communication écrite produits dans un contexte professionnel.

Cette formation vise à accompagner les professionnels dans l'exploration et l'amélioration de leurs écrits professionnels, moyen principal de communication formelle au sein des structures et organisations.

► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Mettre à jour les connaissances sur les différentes lois liées au secteur d'intervention
- Connaître les différents écrits professionnels
- Identifier les enjeux des écrits pour les différents acteurs et tenir compte de leurs attentes
- Assumer la responsabilité en termes de rédaction tout en respectant la neutralité
- Maîtriser les techniques de l'écrit professionnel (structurer son écrit, appliquer des règles d'expression, utiliser un registre et un vocabulaire adapté au type d'écrit, ...)

► Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudiée, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

► Contenu de la formation

- Définition des écrits professionnels ;
- Les bonnes pratiques en matière d'écrit professionnel ;
- Ateliers thématiques autour de l'analyse d'écriture des participants ;
- Les trames et les recommandations : les notes d'information, les rapports, les projets individualisés ou personnalisés, les courriers et courriels, les comptes rendus, les cahiers de liaison, etc.
- Le secret professionnel, informations, conservation et responsabilité.

► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des ateliers d'analyse d'écriture ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.



Les écrits professionnels

▸ Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

▸ Type d'intervenants

Formateur expérimenté dans l'enseignement des écrits professionnels du secteur social et médico-social.

▸ Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

▸ Frais de formation

540 € / personne les 3 jours de formation

▸ Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

▸ INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

▸ Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet
Ou en intra-établissements sur demande

▸ CONTACTS

Secrétariat :

contact.formations@erts-olivet.org

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF
ERTS - CFAS
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org

SIRET 48927001700010
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901